



## Extrait du registre des délibérations Réunion du 22 août 2022

L'an deux mille-vingt-deux, le vingt-deux août à 10 heures, se sont réunis, au Gueulard Plus, conformément aux statuts, les membres du Conseil d'Administration, sur convocation adressée le 18 août 2022.

### Etaient présents :

Elu communautaire : M. Alessandro BERNARDI  
Elu communautaire : M. Daniel DRIUTTI  
Elue communautaire : Mme Béatrice FICARRA  
Personnalité qualifiée : M. Christian SCHOTT  
Personnalité qualifiée : M. Pascal MADELAINÉ

**N° 2022-15**

## **OBJET : MISE EN PLACE DES PAIEMENTS PAR PASS CULTURE**

Il est proposé de mettre en place le mode de paiement par Pass culture, initié par les Ministères de la Culture et de l'Enseignement.

Nous souhaitons devenir partenaire avec ce groupe qui travaille particulièrement avec les publics jeunes de 11 à 18 ans et les établissements scolaires dans le but de :

- Promouvoir notre activité auprès des Jeunes
- Développer notre public,
- Permettre aux établissements scolaires de développer leur politique EAC

Voici le fonctionnement du Pass Culture :

- > Adhésion : se fait directement en ligne via l'espace dédié à cet effet
- > Coût de l'adhésion : gratuit
- > Commission : pas de commission

Après entendu l'exposé de Monsieur le Président, le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré à l'unanimité,

**ACCEPTE**

l'adhésion de la régie personnalisée Le Gueulard Plus au Pass Culture ;

Envoyé en préfecture le 24/08/2022

Reçu en préfecture le 24/08/2022

Affiché le

ID : 057-800383861-20220824-DEL202215-DE

## NOMME

la Directrice comme représentante de la régie  
personnalisée Le Gueulard Plus au sein de ce réseau,

## AUTORISE

le Président ou son représentant à notifier par écrit la  
présente délibération au Pass Culture.

Membres élus : 5

En activité : 5

Membres présents : 5

Membres absents excusés : 0

Membres absents : 0

Pour copie conforme au registre,  
le compte rendu de cette délibération sera affiché  
à l'Hôtel de communauté de HAYANGE (siège du Gueulard Plus)  
Hayange, le 22 août 2022

Le Président,  
Alessandro BERNARDI

